
Motion au Conseil communal du 17 octobre 2022

Objet : Moratoire sur le test du plan de circulation du Pentagone

Considérant la problématique de la mobilité dans les quartiers du Pentagone ;

Considérant l'appel à candidatures de "Bruxelles Mobilité" concernant les "Contrats Locaux de Mobilité" (CLM) daté du 28 octobre 2019 adressé au Collège des Bourgmestre et Échevins et invitant les Communes à déposer une candidature pour une ou plusieurs mailles ;

Vu la décision du collège en date du 13 février 2020 approuvant notamment : l'engagement de la commune dans la démarche d'élaboration des Contrats Locaux de Mobilité et le processus et le timing pour l'apaisement de la maille «Pentagone» ;

Vu la décision du collège du 5 mars 2020 adoptant le courrier de candidature à destination de la Région dans lequel la Ville se porte également candidate pour bénéficier du financement de la réalisation des interventions de la maille "Pentagone" ;

Considérant que ce courrier envoyé par le Collège de la Ville à la Région précisait que la phase 1 de cette maille, à savoir l'étude multimodale, était pilotée et prise en charge financièrement par la Ville, en travaillant en collaboration avec la Région et conformément au cahier spécial de charges défini par la Région et en reprenant la même composition du comité d'accompagnement que celle des études pilotées par la Région et conformément aux objectifs du projet Good Move ;

Vu la décision du Collège du 25 juin 2020 visant à adopter la composition du comité d'accompagnement pour le suivi de l'étude de mobilité de la maille Pentagone, conformément à celle mise en place par la Région lors de leurs pilotages de CLM ;

Vu la décision du Collège en date du 23 septembre 2021 approuvant notamment le rapport de diagnostic, ses annexes et l'atlas cartographique et chargeant la cellule Mobilité de développer le plan d'action ;

Considérant le point mis à l'ordre du jour du Conseil communal du 21 février 2022 mentionnant « Plan d'action "Maille Good Move Pentagone » ;

Considérant les enjeux de cohésion sociale, économiques et de sécurité du quartier ;

Considérant les graves difficultés survenues depuis la mise en œuvre du plan de circulation Pentagone le 16 août 2022 ;

Considérant le plaidoyer du 7 septembre 2022 d'Inter-Environnement Bruxelles pour un meilleur dialogue démocratique et une meilleure prise en compte de la singularité des quartiers, et en particulier des quartiers commerçants ;

Considérant l'absence de corrections aux problèmes de mobilité relevés dans les quartiers suivant : Marolles, Saint-Jacques, Anneessens, Chicago, Marais, Senne, Sablon, Dansaert ;

Considérant le nombre important de blocs de béton qui enlaidissent la Ville de Bruxelles ;

Considérant les critiques formulées quant aux modalités d'accès des services de secours et d'urgence à la suite de la mise en œuvre du nouveau plan de circulation ;

Considérant que les communes voisines de Molenbeek et Anderlecht ont mis un terme à leur phase test de mobilité à la suite des demandes fortes de la population ;

Considérant les pétitions d'habitants (plus de 4000 personnes) et de commerçants du Pentagone (plus de 200 commerçants).

Il est proposé au Conseil communal de la Ville de Bruxelles de

- mettre un terme immédiat au test mis en place dans le cadre du Plan de circulation du Pentagone et de prendre, dans les plus brefs délais, les mesures nécessaires pour mettre en œuvre cette décision ;
- organiser une large consultation sur base des besoins des habitants, commerçants, livreurs et entreprises des quartiers du Pentagone et intégrer à cette consultation de nouvelles places dédiées aux piétons et de nouveaux espaces dédiés aux modes actifs ;
- demander, sur base de cette consultation, au Collège de présenter, dans les meilleurs délais, au Conseil communal un nouveau plan de circulation mieux adapté aux réalités des quartiers et davantage coordonné avec les différents chantiers notamment de la Petite Ceinture.

Pour le Groupe MR-Vld :

David Weytsman

Els Ampe

Geoffroy Coomans de Brachène

Clémentine Buggenhout

Mie-Jean Nyanga

Bertin Mampaka

Dominique De Backer

Céline Vivier

Zora Loulaji

